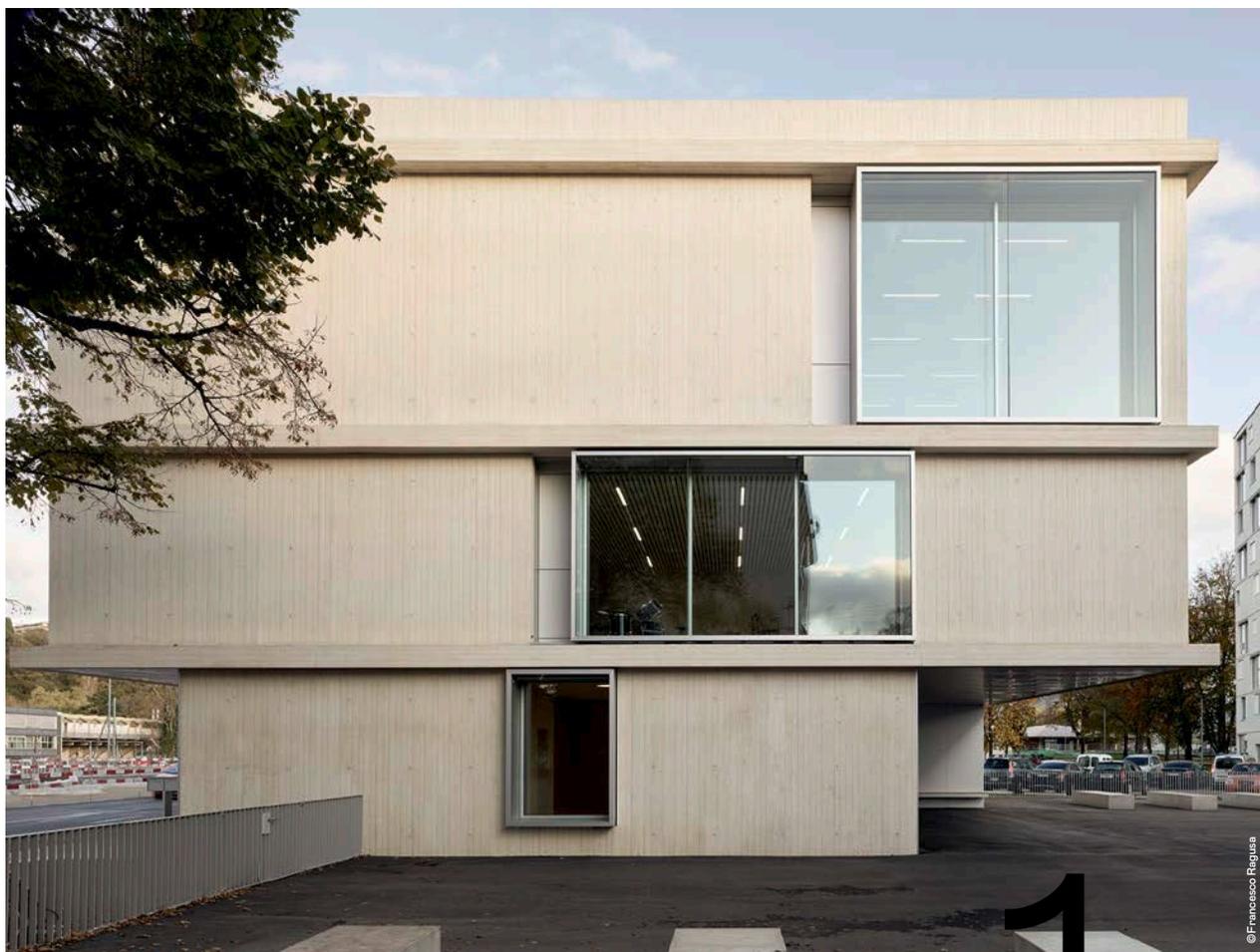


Avec la densification des villes et des communes, diverses structures scolaires construites il y a plusieurs dizaines d'années n'ont plus les capacités suffisantes pour accueillir les élèves. Leurs extensions constituent de véritables enjeux, à la fois architecturaux et urbains. Comment intégrer les spécificités du programme scolaire ? Comment s'insérer dans un environnement bâti très présent ? Comment réaliser une liaison physique et symbolique avec l'existant tout en s'en démarquant ? Autant de questions auxquelles les architectes doivent faire face. Les trois projets présentés prouvent que, malgré les contraintes, le travail d'extension d'école permet une grande richesse architecturale.

Salomé Houllier Binder

TROIS EXTENSIONS D'ÉCOLE





UN SOLITAIRE INTÉGRÉ

L'extension de l'école du Val-d'Arve à Carouge (GE), issue d'un concours jugé en 2014, est constituée d'un bâtiment unique et à première vue indépendant. Pourtant, il s'intègre très finement à son environnement bâti et urbain et se lie à l'école au moyen d'une diagonale souterraine. Situé en bordure de la route de Veyrier, le projet crée un geste urbain qui annonce une transition périphérique. Cette relation urbaine est contrebalancée par un alignement géométrique avec l'existant, marquant ainsi son appartenance à l'école.

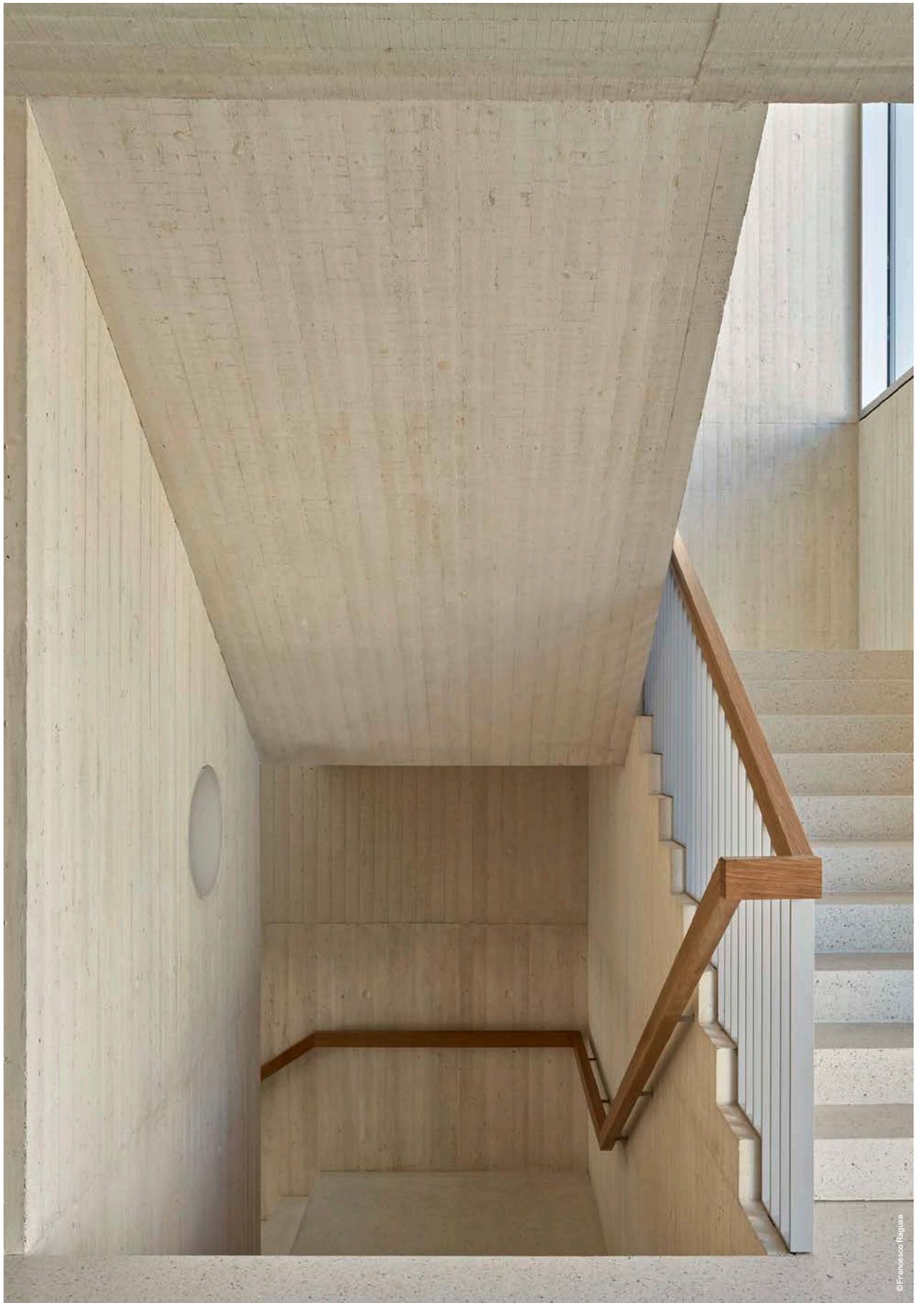
Avec un programme mixte qui comprend des salles de classe, une aula polyvalente, des locaux pour un club de tennis de table et un logement pour le concierge, le défi consistait à créer une relation subtile entre les fonctions scolaire et publique. C'est ce défi qui, pour l'architecte, a défini la forme de l'objet : un solitaire cubique dont la dimension a été dictée par les questions d'alignement et de limite parcellaire. Disposant de trois étages et d'un sous-sol, les quatre fonctions sont empilées dans un même volume.

Les deux accès du bâtiment se rejoignent vers un seul système de distribution verticale qui contrôle les circulations en dirigeant les élèves vers le haut, où se trouvent les salles de

classe, et les personnes venant de la rue vers le bas, là où se trouvent les locaux du club de tennis de table. Escalier d'angle au niveau du rez-de-chaussée, ce dernier se replie en parallèle aux étages. Ce dispositif sophistiqué est éclairé de manière zénithale par une verrière qui crée des relations visuelles diagonales à travers les étages, faisant de l'escalier non pas un simple espace de circulation mais aussi un espace de rencontre et d'expérience.

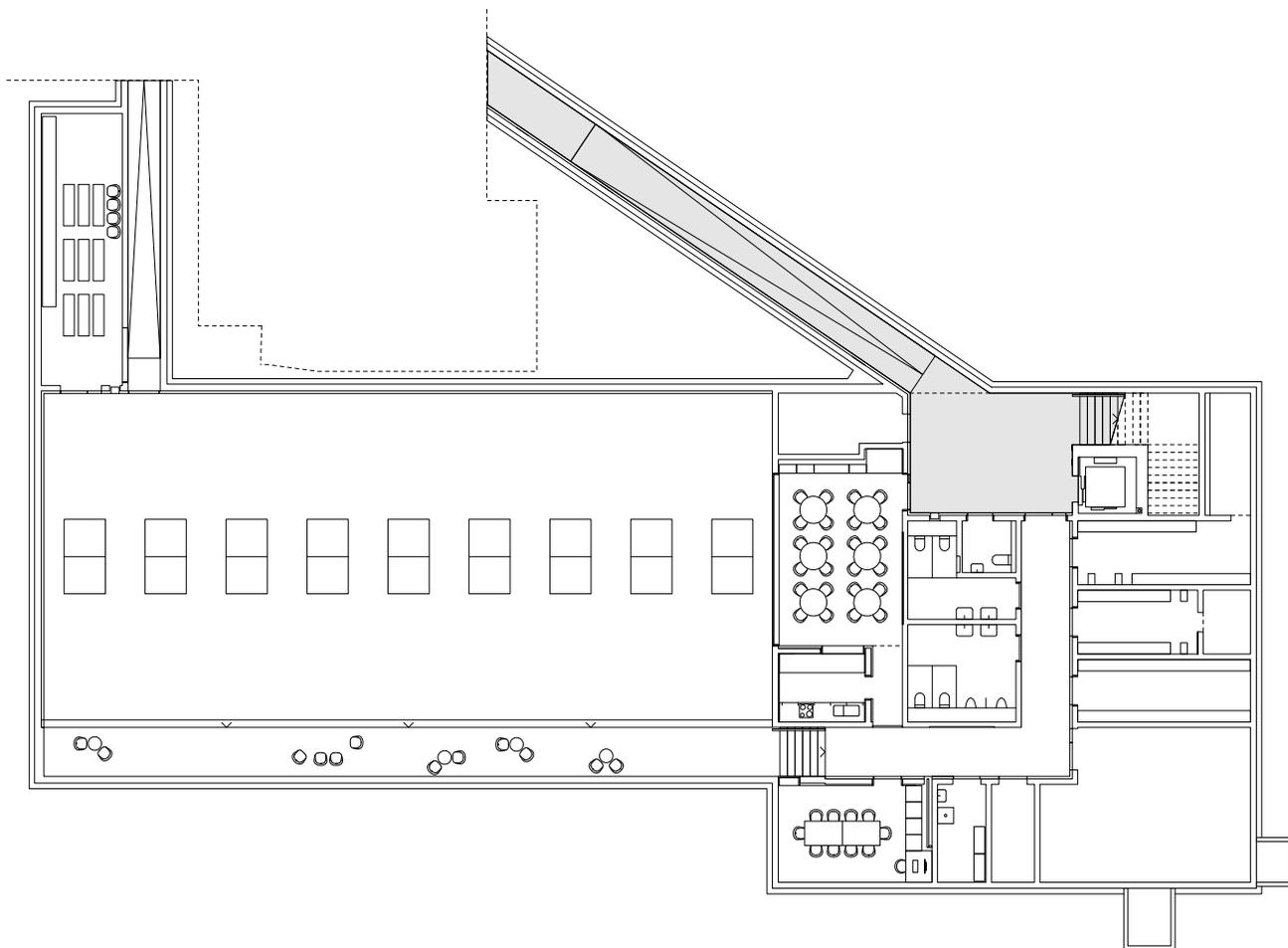
Le béton apparent de couleur blanche renforce l'aspect solitaire du bâtiment tout en gardant un contact avec l'environnement bâti. Ce langage abstrait est atténué par l'utilisation d'un coffrage en bois gravé avec des lames verticales afin de rapprocher l'échelle de l'objet à celle de l'enfant. Ce langage est répété à l'intérieur quel que soit le programme, faisant de la matérialité un fil conducteur au sein du bâtiment. Les façades, quant à elles, sont caractérisées par une même grande ouverture posée en diagonale, créant ainsi des perspectives dynamiques à travers les étages.

Ce volume fait force. Chaque décision résulte de la forme monolithique initiale, de façon à réduire l'architecture à une base élémentaire, sans excédents. Chaque élément trouve sa place au profit d'une cohésion subtile de l'ensemble.



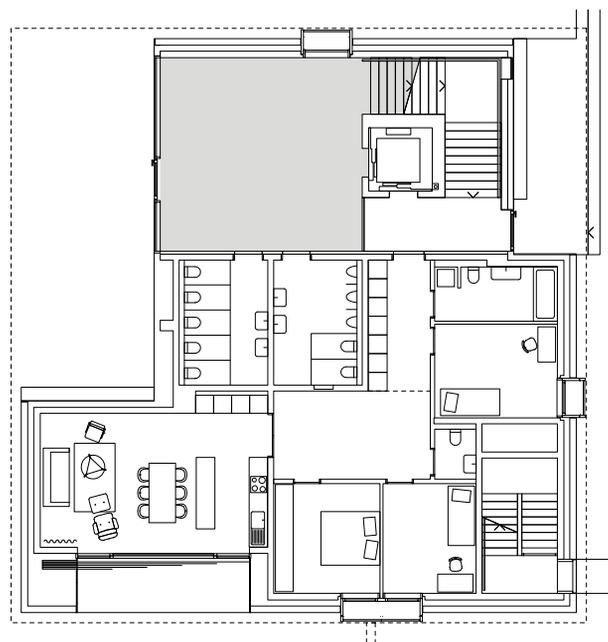
© Francesco Riguzzi





JEAN-BAPTISTE BRUDERER

Architecte ETHZ depuis 2002, Jean-Baptiste Bruderer a ouvert son bureau en 2009 à Carouge, il l'a transféré à Baar en 2020. Il porte de l'intérêt à tout type d'interventions et se concentre principalement sur sa participation à des concours publics. Conscient de la responsabilité de l'architecte, il s'attache à réaliser des bâtiments qui peuvent parler au plus grand nombre. Dans ce sens, il s'oriente vers une réduction de l'expression à travers un langage simple mais universel, ce qui caractérise la qualité architecturale proposée. jbbruderer.ch



2



UN APPENDICE COHÉRENT

L'école primaire de Châteauneuf à Sion est un complexe scolaire organique construit par adjonctions successives de bâtiments, créant de nombreux décalages. Fruit d'un concours datant de 2012, une nouvelle extension comprend une bibliothèque, des vestiaires et des salles de classe. Elle se situe à l'arrière du site, à l'ouest, sur un terrain inexploité qu'elle cherche à redynamiser en s'ouvrant sur lui.

Tout en se démarquant, le projet se rattache à l'école existante pour former une unité fonctionnelle. Il est constitué de deux volumes qui reprennent le langage du centre scolaire afin d'assurer une continuité. Au rez-de-chaussée, un premier volume en béton apparent s'adosse à l'abri de la Protection civile existant et s'ouvre vers l'espace ouvert qui a par la suite fait l'objet d'un projet paysager. Comprenant un espace bibliothèque polyvalent, il réalise une liaison couverte et chauffée avec l'existant et sert de pivot entre les deux. Sur ce socle vient s'ajouter un second volume de deux niveaux qui comprend les salles de classe. Superstructure en bois revêtue d'ardoises avec une toiture à deux pans, il rappelle le langage du bâti existant. Une telle construction permet une préfabrication des éléments et facilite un montage rapide, diminuant les nuisances pour le centre scolaire en activité.

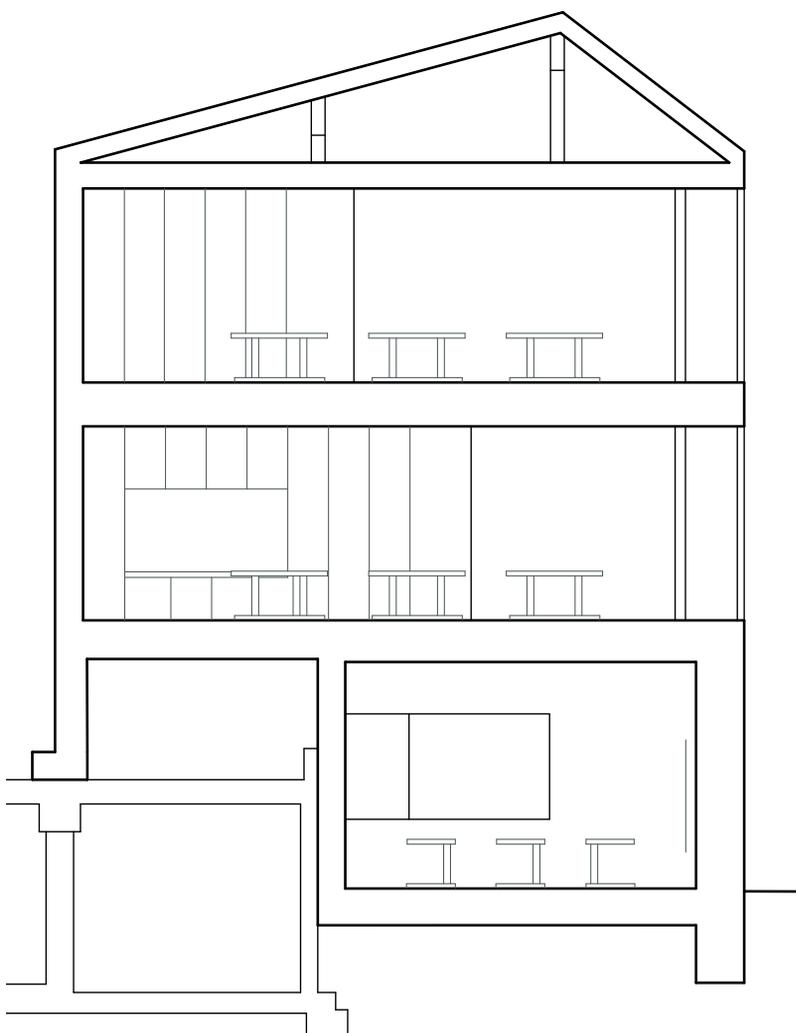
Les salles de classe sont imaginées comme des espaces ouverts sur les quatre côtés, s'inspirant de la devise du projet lors du concours : « au coin ». En effet, chaque angle possède une grande ouverture provoquant un langage rayonnant en diagonale. Ce geste architectural fort offre de nombreuses relations visuelles avec l'environnement. Chaque salle est dotée d'une armoire intégrée, entièrement revêtue d'un tableau noir magnétique proposant une surface artistique et ludique pour les enfants.

Le projet permet d'améliorer le rapport entre le complexe scolaire et l'espace public de la rue qui jusqu'alors n'était constitué que de la face borgne de l'abri de la Protection civile. Par ailleurs, bien qu'il existe un accès vers l'extérieur depuis l'extension, l'accès principal de l'école se fait toujours par les anciens bâtiments. Tout en la redynamisant, il est conçu en continuité avec l'école existante. Ainsi, le projet constitue un appendice cohérent qui se trouve dans le prolongement du complexe scolaire et vient le terminer.



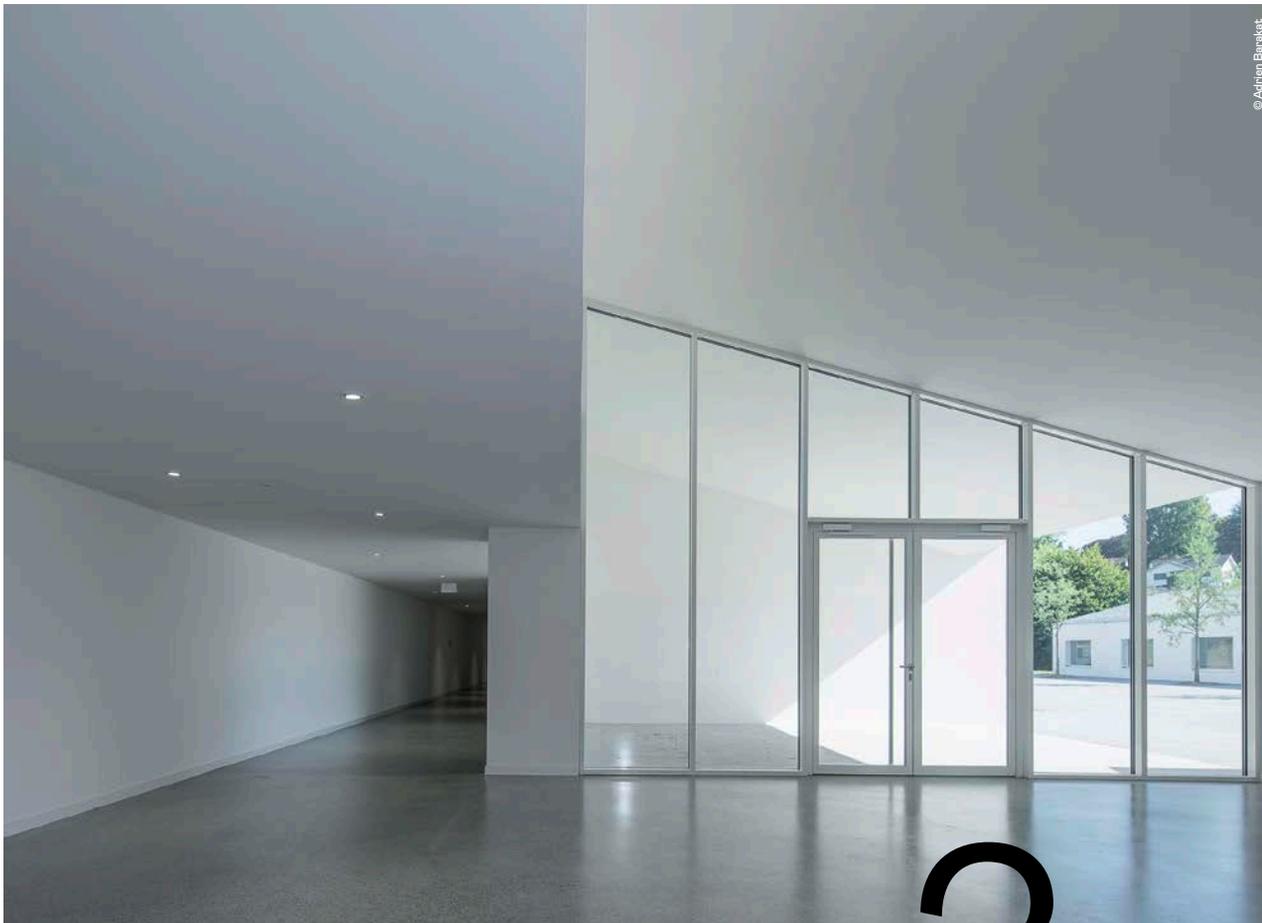


© Michel Bernin



SAVIOZ FABRIZZI ARCHITECTES

Le bureau a été fondé en 2004 par Laurent Savioz et Claude Fabrizzi, tous deux architectes HES et membres SIA depuis 2013. Accompagnés d'une dizaine de collaborateurs, Savioz et Fabrizzi axent leur démarche sur l'analyse du site, du programme et de l'histoire du lieu comme travail préalable essentiel à tout projet. Cette approche permet de s'appuyer sur l'existant pour la conception d'un bâtiment et, ainsi, de créer et renforcer l'identité du lieu et du projet. Ils mettent ainsi en avant le rôle culturel de l'architecture. sf-ar.ch



EN EMPATHIE AVEC LE SITE

La mise en valeur du patrimoine urbain moderne de l'Ouest lausannois est au cœur de l'extension du collège En Dallaz. Né d'un mandat d'étude parallèle lancé par la commune de Bussigny en 2012, le programme comprend l'extension du collège ainsi que la construction d'une nouvelle salle de gym double. Le projet lauréat propose de séparer ces deux fonctions pour n'avoir que l'extension du collège sur le site, la salle de gym étant construite sur le terrain de la Tatironne. Cette décision, qui induit un impact plus léger, découle d'une réflexion urbaine. Suivant l'orographie du terrain, le quartier d'habitat groupé datant des années 1970 se développe de façon concentrique autour du collège, soulignant son importance. Afin de renforcer cette centralité, le projet propose une typologie à cour ouverte, formée au moyen de trois volumes disposés en U. Les percées entre les différents volumes assurent la perméabilité physique entre la cour et le quartier.

Les formes et les rythmes rappellent ceux de l'ancien collège. Les bâtiments se développent sur un seul niveau avec une toiture en pente unique, en continuité avec les constructions présentes et en harmonie avec la petite échelle du quartier. Les nouvelles salles de classe, comme celles déjà existantes, possèdent un plafond en pente et un double éclairage sur deux

côtés opposés. Afin de minimiser l'impact du bâti sur le quartier, seules les salles de classe sont visibles. Les autres locaux du programme, comme la salle de musique et les espaces de distribution, sont dissimulés sous le terrain au moyen d'une toiture végétalisée qui relie les nouveaux volumes aux anciennes constructions, renforçant ainsi la continuité entre le bâti et les espaces verts environnants. De l'extérieur, le volume est abstrait. La construction est en béton revêtu de crépis blanc, avec une toiture en charpente de bois revêtue de tôles métalliques claires. Elle se mêle ainsi avec l'existant tout en s'en distinguant par la couleur.

Dans ce choix particulier et dans la géométrie des nouveaux volumes, le projet offre une réinterprétation contemporaine des formes distinctives de l'ancienne école. Ici, le passé et le présent se confondent sans discontinuité. L'extension constitue une véritable restructuration urbaine qui s'intègre naturellement au quartier. Elle valorise l'environnement direct tout en affirmant son caractère propre. Le résultat est un ensemble élégant qui trouve sa propre expression dans une économie de moyens en empathie avec le site.



© Alessandra Chignolo



© Alessandra Chignolo

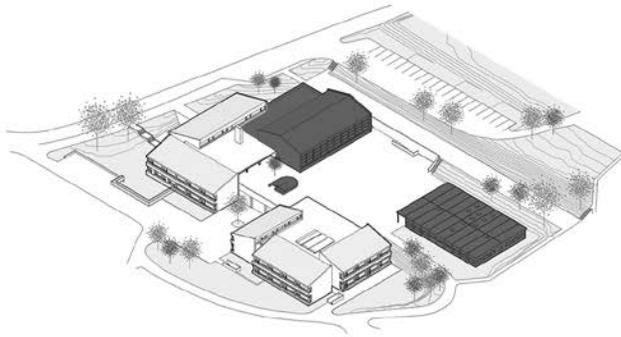


© Adrien Bératet

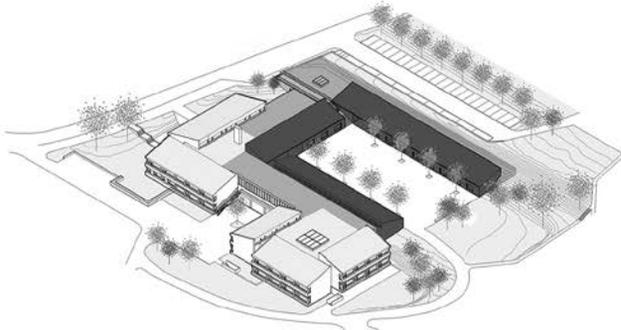


**STUDIO MONTAGNINI FUSARO,
ARCHITETTURA E PAESAGGIO**

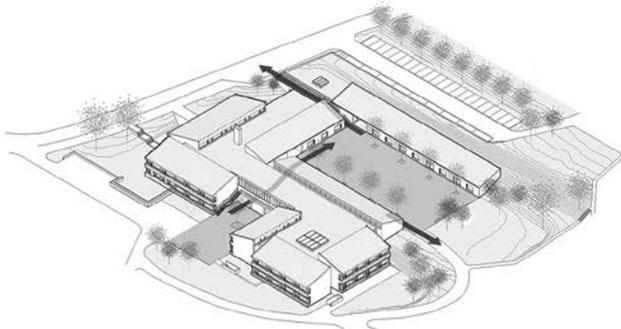
Ce bureau vénitien a été fondé en 2013 par les architectes Marco Montagnini et Francesco Fusaro. Il travaille aussi bien en Italie qu'en Suisse et ailleurs. Quelle que soit l'échelle du projet, le bureau adopte une approche élargie qui analyse les répercussions de l'urbain sur l'architecture afin d'assurer une bonne cohérence du bâti. Pour cette réalisation, ils ont complété leur équipe de projet avec les bureaux lausannois Butikofer De Oliveira Vernay Sàrl (aspects architecturaux) et Regtec SA (gestion des coûts). montagninifusaro.com / b-o-v.ch



Collège existant et bâtiments démolis



Extension du collège



Perméabilité de la cour

